

Baccalauréat international

Programme du diplôme



Le Mémoire



Table des matières

1. Généralités.....	3
2. Les objectifs d'évaluation du mémoire.....	4
3. Exigences administratives relatives au mémoire.....	4
4. Recommandations.....	5
5. Supervision et réflexion.....	5
5.1. Sessions de vérification.....	5
5.2. Sessions de réflexions obligatoires.....	5
5.3. Préparation en vue de la première session de réflexion.....	6
5.4. Première session de réflexion officielle.....	6
5.5. Préparation en vue de la session de réflexion intermédiaire.....	6
5.6. Session de réflexion intermédiaire.....	7
5.7. Préparation en vue de la session de réflexion finale – Soutenance.....	7
5.8. Session de réflexion finale – Soutenance.....	7
5.9. Règles à suivre pour remplir et envoyer le formulaire <i>Réflexions sur la planification et la progression du mémoire</i>	7
6. Processus de recherche et de rédaction.....	7
6.1. Le sujet, le titre et la question de recherche.....	7
6.2. Les cinq étapes de la formulation d'une question de recherche.....	8
6.3. Rédaction du mémoire.....	9
6.3.1. Page de titre.....	9
6.3.2. Titre.....	9
6.3.3. Table des matières.....	9
6.3.4. Introduction.....	9
6.3.5. Corps du mémoire (recherche, analyse, discussion et évaluation).....	9
6.3.6. Conclusion.....	9
6.3.7. Références et bibliographie.....	10
6.3.8. Présentation.....	10
6.4. Intégrité intellectuelle.....	10
7. Les critères d'évaluation du mémoire.....	11
7.1. Critère A : domaine d'intérêt et méthode.....	11
7.2. Critère B : connaissance et compréhension.....	13
7.3. Critère C : pensée critique.....	14
7.4. Critère D : présentation.....	15
7.5. Critère E : investissement.....	16

8.	Descripteurs des notes finales	17
9.	Directives spécifiques aux matières.....	18
9.1.	Études en langue et littérature	18
9.2.	Acquisition de langues	20
9.3.	Individus et sociétés.....	21
9.4.	Sciences.....	22
9.5.	Mathématiques.....	24
10.	Sources :	25

1. Généralités

Le mémoire fournit aux élèves une occasion unique d'explorer un domaine d'études qui les intéresse personnellement. Il prend la forme d'un travail de recherche rédigé de manière indépendante, qui permet aux élèves de faire preuve de passion, d'enthousiasme, d'initiative intellectuelle et/ou de créativité pour le sujet qu'ils ont choisi. L'accent est mis sur l'investissement de l'élève et sa réflexion sur le processus de recherche.

Le mémoire est évalué à l'aide de critères communs, qui sont interprétés différemment selon la matière choisie. Les principales caractéristiques du mémoire :

- Le mémoire est obligatoire pour tous les élèves inscrits au Programme du diplôme dans sa totalité.
- Pour se voir octroyer le diplôme, il est impératif d'obtenir au minimum un D.
- Le mémoire est évalué en externe et permet, conjointement avec la théorie de la connaissance, de recevoir jusqu'à trois points qui seront pris en compte dans le total des points pour l'octroi du diplôme de l'IB.
- Le travail requis pour produire le mémoire prépare les élèves à réussir leurs études universitaires et d'autres parcours au-delà du Programme du diplôme.
- Lors du choix de la matière dans laquelle portera leur mémoire, les élèves doivent consulter la liste de matières du Programme du diplôme disponibles pour la session concernée.
- Le mémoire consiste en un travail de recherche indépendant sur un sujet choisi par l'élève avec l'approbation d'un superviseur de l'établissement.
- Il s'agit d'un travail rédigé sur une longue période et présenté de manière formelle, qui comprend un maximum de 4.000 mots. Le mémoire s'accompagne d'un formulaire de réflexion comprenant maximum 500 mots (voir annexe 1).
- Il est le fruit d'environ 40 heures de travail effectuées par l'élève.
- Chaque élève bénéficie d'un soutien sous la forme d'un processus de supervision se déroulant dans l'idéal sur trois à cinq heures et incluant trois sessions de réflexions obligatoires.
- La troisième et dernière session de réflexion est la soutenance, qui consiste en un entretien de conclusion avec l'enseignant chargé de superviser le mémoire.

2. Les objectifs d'évaluation du mémoire

Connaissance et compréhension	<input type="checkbox"/> Faire preuve d'une connaissance et d'une compréhension du sujet choisi et de la question de recherche posée. <input type="checkbox"/> Faire preuve d'une connaissance et d'une compréhension de la terminologie et/ou des concepts propres à la matière. <input type="checkbox"/> Faire preuve d'une connaissance et d'une compréhension des sources pertinentes et adéquates pour la recherche et/ou des méthodes utilisées pour recueillir les informations.
Application et analyse	<input type="checkbox"/> Choisir et mener une recherche qui est pertinente et conforme à la question de recherche. <input type="checkbox"/> Analyser la recherche de manière efficace et se concentrer sur la question de recherche.
Synthèse et évaluation	<input type="checkbox"/> Être capable d'examiner la recherche en présentant une argumentation claire, cohérente et réfléchie qui est en rapport avec la question de recherche. <input type="checkbox"/> Être capable de faire une évaluation critique des arguments présentés dans le mémoire. <input type="checkbox"/> Être capable de réfléchir sur le processus de recherche et de l'évaluer.
Compétences (de recherche) diverses	<input type="checkbox"/> Être capable de présenter les informations en adoptant une présentation formelle appropriée. <input type="checkbox"/> Comprendre le concept d'intégrité intellectuelle et respecter ses principes.

3. Exigences administratives relatives au mémoire

Les actions suivantes sont requises des élèves :

- Choisir une matière dans la liste établie pour le mémoire. Se tourner vers la coordonnatrice du Programme du diplôme et/ou le coordonnateur du mémoire pour obtenir des informations détaillées.
- Veiller à ce que le mémoire porte sur une matière disponible ou sur un problème contemporain d'importance mondiale relevant de l'un des six thèmes mondiaux proposés.
- Respecter le règlement concernant le mémoire ainsi que le document *Directives éthiques pour la recherche et le travail sur le terrain dans le cadre du mémoire*.
- Consacrer environ 40 heures de travail indépendant au mémoire.
- Lire et comprendre les exigences spécifiques à la matière sur laquelle portera le mémoire, y compris l'interprétation des critères d'évaluation.
- Respecter toutes les échéances internes fixées par l'établissement scolaire pour le mémoire.
- Participer aux trois sessions de réflexions obligatoires avec le superviseur, la dernière étant la soutenance.
- Consigner ses réflexions dans le formulaire *Réflexions sur la planification et la progression du mémoire* (Annexe 1).

4. Recommandations

Il est vivement conseillé à l'élève :

- de choisir une matière, puis un sujet, et de bien réfléchir ensuite à une question de recherche pour son mémoire ;
- de planifier comment, quand et où se procurer les matériaux et les sources à utiliser pour le mémoire avant de décider définitivement du sujet et de la question de recherche ;
- d'établir un calendrier pour la recherche et la rédaction du mémoire, en tenant compte des éventuels retards et imprévus ;
- de noter ses sources au fur et à mesure que les recherches progressent à l'aide de l'espace de réflexion du chercheur, plutôt que d'essayer d'en dresser une liste une fois les recherches terminées ;
- d'arriver préparé pour les discussions sur son travail lors des sessions de supervision et de réflexion ;
- d'avoir une idée claire de la structure du mémoire avant d'en commencer la rédaction ;
- de vérifier et de relire la version définitive de son mémoire pour corriger les éventuelles erreurs ;
- de s'assurer que la version remise à des fins d'évaluation est la version définitive, et que toutes les sources sont correctement et systématiquement citées.

5. Supervision et réflexion

Pour être soutenu tout au long de sa recherche, l'élève doit être encadré par un superviseur compétent.

5.1. Sessions de vérification

Il est recommandé à chaque élève de rencontrer son superviseur entre chaque session de réflexion officielle. Le nombre d'heures de supervision doit être adapté aux besoins des élèves. De ce fait, la fréquence et la durée de ces rencontres dépendront des besoins de l'élève et des exigences du superviseur. La supervision peut prendre la forme d'une vérification occasionnelle de dix minutes pour discuter du calendrier ou clarifier un commentaire fait par le superviseur. Mais il peut également s'agir d'une discussion plus longue portant sur un thème précis, comme l'accès aux ressources. Ces sessions de supervision n'entrent pas dans le cadre du processus de réflexion formel et ne doivent pas conséquemment pas figurer sur le formulaire *Réflexions sur la planification et la progression du mémoire*.

5.2. Sessions de réflexions obligatoires

Trois sessions de réflexion obligatoires sont officiellement incluses dans les modalités du mémoire et doivent être consignées dans le formulaire *Réflexions sur la planification et la progression du mémoire*. Après chaque session, l'élève est tenu de remplir la section consacrée aux commentaires correspondante dans le formulaire et de remettre ce document à son superviseur. Ce dernier doit alors le parapher et le dater, et ajouter ses propres commentaires après la dernière session de réflexion (soutenance).

Après les trois sessions, le formulaire doit être envoyé au Baccalauréat international en même temps que la version définitive du mémoire. Un formulaire incomplet sera un obstacle à l'application du critère E (investissement) par l'examineur.

5.3. Préparation en vue de la première session de réflexion

Pour se préparer en vue de la première session de réflexion, l'élève doit procéder comme suit.

1. Réfléchir aux matières et aux domaines présentant un intérêt pour lui, et entreprendre des lectures préparatoires dans la matière et le sujet de son choix.
2. Utiliser ces éléments comme points de départ pour explorer divers sujets de recherche possibles.
3. Lire la section spécifique à la matière qui l'intéresse.
4. Procéder à des lectures préparatoires supplémentaires et commencer à rassembler des informations sur le domaine d'intérêt.
5. L'élève doit déjà être en train de réfléchir aux questions suivantes.

5.4. Première session de réflexion officielle

Cette première session de réflexion doit prendre la forme d'un dialogue entre l'élève et le superviseur sur les premières explorations de l'élève. Il est conseillé que l'élève envoie à son superviseur les grandes lignes de son projet de recherche avant la rencontre afin que le superviseur ait le temps de passer en revue le projet. De cette façon, la session de réflexion sera ciblée et productive.

Cette session doit permettre :

- d'examiner les modalités et les critères d'évaluation propres à la matière choisie ;
- d'examiner les implications éthiques et juridiques, le cas échéant ;
- de discuter des approches envisageables et des problèmes susceptibles de se poser ;
- de discuter des stratégies permettant de développer les idées de l'élève pour le mémoire et d'élargir la recherche pour commencer à donner forme au mémoire ;
- de poser des questions d'approfondissement stimulantes qui aideront l'élève à orienter sa pensée et l'amèneront à formuler une question de recherche adaptée ;
- de présenter brièvement les prochaines étapes que l'élève doit suivre pour préciser sa question de recherche.

À l'issue de cette première session, l'élève doit remplir la première section consacrée aux commentaires du formulaire *Réflexions sur la planification et la progression du mémoire* et remettre ce document à son superviseur, qui doit le parapher et le dater.

5.5. Préparation en vue de la session de réflexion intermédiaire

Entre la première et la deuxième session de réflexion, l'élève peut avoir des conversations informelles avec différentes personnes, comme les enseignants, le coordonnateur du mémoire, le bibliothécaire et son superviseur. Il doit également s'assurer qu'il progresse dans son plan de recherche.

Pour se préparer en vue de la session de réflexion intermédiaire, l'élève doit :

- s'efforcer de préciser sa question de recherche pour qu'elle soit ciblée et adaptée ;
- considérablement approfondir sa recherche et consigner des preuves, informations et données pertinentes dans son espace de réflexion du chercheur ;
- revoir et consolider les méthodes utilisées ;
- enrichir la bibliographie utilisée pour la recherche.

5.6. Session de réflexion intermédiaire

Au cours de cette session, le superviseur et l'élève doivent poursuivre leur dialogue, et l'élève doit montrer les progrès réalisés dans sa recherche. Il doit également pouvoir discuter des éventuels défis rencontrés, proposer des solutions et demander des conseils, si nécessaire.

5.7. Préparation en vue de la session de réflexion finale – Soutenance

Le superviseur doit avoir lu la version définitive du mémoire, envoyée par le candidat, avant la tenue de cette session.

Il est important de souligner que l'élève ne doit pas être autorisé à modifier son mémoire après cette rencontre. Une fois la version définitive du mémoire remise au superviseur, il incombe à celui-ci de s'assurer qu'aucun changement n'y est apporté par la suite.

5.8. Session de réflexion finale – Soutenance

La soutenance est un bref entretien entre l'élève et le superviseur. Elle sert de conclusion au processus de rédaction du mémoire et elle est obligatoire. Un élève qui ne passe pas la soutenance sera désavantagé pour le critère E (investissement) car le formulaire *Réflexions sur la planification et la progression du mémoire* sera incomplet.

La soutenance est organisée une fois que l'élève a remis la version définitive de son mémoire. A ce stade du processus, plus aucun changement ne peut être apporté au mémoire.

5.9. Règles à suivre pour remplir et envoyer le formulaire *Réflexions sur la planification et la progression du mémoire*

Remplir ce formulaire est une condition inhérente à l'envoi du mémoire. Il joue un rôle important dans l'évaluation du mémoire et de l'investissement de l'élève dans le processus de recherche indépendante. Le nombre total maximum de mots pour les trois réflexions rédigées sur le formulaire est de 500. Les examinateurs ne tiendront pas compte du texte dépassant cette limite et ne l'évalueront donc pas.

6. Processus de recherche et de rédaction

6.1. Le sujet, le titre et la question de recherche

Il est important que les élèves comprennent la distinction entre les termes **sujet**, **titre** et **question de recherche**.

- Le **sujet** du mémoire est la problématique ou le thème sur lequel vous menez des recherches dans le cadre d'une matière spécifique du Programme du diplôme ou d'un domaine d'études si vous réalisez un mémoire en étude du monde contemporain. Le sujet, qui est défini au cours des réflexions initiales menées sur le mémoire, doit être mis en évidence ultérieurement dans la formulation du titre.
- Le **titre** du mémoire est un énoncé synthétique et clair qui vise à délimiter le sujet étudié. Il apparaît sur la page de titre. Un titre :
 - doit être court, descriptif et succinct ;
 - ne doit pas être présenté sous la forme d'une question ;
 - doit contenir des mots-clés établissant des liens avec le sujet et la matière du Programme du diplôme ou le domaine d'études dans le cas d'un mémoire en étude du monde contemporain ;
 - doit susciter l'intérêt du lecteur.

- La question de recherche dérive du titre et est énoncée sous la forme d'une question à laquelle la recherche menée dans le cadre du mémoire ainsi que sa rédaction tentent de répondre. Elle est indiquée sur la page de titre et peut éventuellement apparaître en en-tête tout au long du mémoire. Elle doit :
 - être claire et ciblée ;
 - donner une orientation permettant de mener à bien une recherche réalisable ;
 - contenir des mots-clés établissant des liens avec le sujet, le titre et la matière du Programme du diplôme ou le domaine d'études dans le cas d'un mémoire en étude du monde contemporain ;
 - soutenir le développement d'une argumentation.

6.2. Les cinq étapes de la formulation d'une question de recherche

1. Choisir une matière et un sujet intéressants

Il est important que l'élève choisisse une matière et un sujet qui l'intéressent et dans lesquels il peut s'investir personnellement pour que son niveau de motivation soit maintenu tout au long du processus. L'élève doit être capable de déterminer, de manière générale, ce qui l'intéresse et pour quelles raisons.

2. Faire des lectures préparatoires

Après avoir choisi un sujet intéressant, l'élève doit faire quelques lectures générales sur ce thème. À ce stade, il doit se poser les questions suivantes : Qu'est-ce qui a déjà été écrit sur ce sujet ? A-t-il été facile de trouver des sources d'information ? Existe-t-il des sources variées ? Existe-t-il plusieurs points de vue ou perspectives sur le sujet ? Quelles questions intéressantes ont commencé à émerger de ces lectures ?

3. Tenir compte des questions émergentes

L'élève doit maintenant commencer à poser des questions ouvertes sur son sujet général. Ces questions commencent généralement par « comment », « pourquoi » ou « dans quelle mesure ».

4. Évaluer la question

Après avoir formulé les questions de recherche possibles, l'élève doit les évaluer. Cette évaluation doit essentiellement chercher à déterminer si la question de recherche est claire, ciblée et défendable.

Claire Le lecteur comprendra-t-il la nature de la recherche ? La question orientera-t-elle la recherche entreprise ?

Ciblée La question de recherche sera-t-elle suffisamment spécifique pour conduire à une exploration entrant dans le cadre de la tâche (c'est-à-dire, respectant le nombre de mots autorisé et les délais impartis) ?

Défendable La question de recherche permettra-t-elle une analyse, une évaluation et le développement d'un raisonnement ?

5. Envisager les résultats de recherche

Après avoir décidé d'une question de recherche provisoire, l'élève doit commencer à réfléchir à l'orientation que pourrait prendre sa recherche. Cela peut se faire par les moyens suivants :

- imaginer les résultats de recherche possibles ;
- présenter de manière succincte l'argumentation qui pourrait être développée et la manière dont la recherche pourrait l'étayer ;
- envisager des solutions si les données de recherche disponibles ne sont pas suffisantes pour étayer une argumentation suivie.

6.3. Rédaction du mémoire

La structure du mémoire est d'une importance capitale. Elle permet aux élèves d'organiser leur argumentation en utilisant au mieux les preuves rassemblées. La version définitive du mémoire doit comprendre six éléments :

1. Page de titre
2. Table des matières
3. Introduction
4. Corps du mémoire
5. Conclusion
6. Références et bibliographie

6.3.1. Page de titre

La page de titre doit contenir **uniquement** les informations suivantes :

- le titre du mémoire ;
- la question de recherche ;
- la matière dans laquelle le mémoire est présenté;
- le nombre de mots. Si des notes en bas de page ont été utilisées pour indiquer autre chose que des références, elles doivent être incluses dans le nombre de mots apparaissant sur la page de couverture. Il doit également être clairement indiqué que le nombre de mots annoncé comprend les notes en bas de page fournies à titre explicatif.

6.3.2. Titre

Le titre du mémoire doit être un énoncé synthétique, clair et ciblé de la recherche, indiquant au lecteur le sujet de la recherche. Il ne doit **pas** être présenté sous la forme d'une question de recherche.

6.3.3. Table des matières

Une table des matières doit être placée au début du mémoire et toutes les pages doivent être numérotées. Il convient de noter qu'il n'est pas nécessaire d'inclure un index et que, dans l'éventualité où le mémoire en contiendrait un, il serait ignoré.

6.3.4. Introduction

L'introduction doit indiquer au lecteur ce qu'il peut s'attendre à lire dans le mémoire. Elle doit exposer clairement le domaine d'intérêt et le champ de la recherche, et plus précisément donner une idée des sources utilisées et de l'argumentation échafaudée.

6.3.5. Corps du mémoire (recherche, analyse, discussion et évaluation)

La tâche principale est la rédaction du développement, qui doit être présentée sous forme de raisonnement. Sa forme peut varier en fonction de la matière choisie pour le mémoire mais, au fur et à mesure que le raisonnement progresse, le lecteur doit clairement percevoir quelles preuves ont été découvertes, où et comment elles ont été découvertes, et comment elles étayaient les arguments avancés. Dans certaines matières, comme les matières scientifiques, les sous-titres utilisés dans le corps du mémoire aident le lecteur à comprendre le raisonnement (et l'élève à suivre le fil de ses idées). Pour structurer son mémoire, l'élève doit tenir compte des conventions propres à la matière dans laquelle le mémoire est présenté.

Après avoir rédigé le corps du mémoire, il est possible de finaliser l'introduction (qui indique au lecteur ce à quoi il peut s'attendre) et la conclusion (qui indique ce qui a été accompli et peut comprendre des indications sur les éventuelles limites et questions non résolues).

Les informations importantes pour la compréhension du raisonnement **ne doivent pas** être incluses dans les annexes ou les notes en bas de page / notes en fin de texte. L'examinateur ne lira **pas** les notes et les annexes. Un mémoire dont le contenu est incomplet verra donc son évaluation compromise dans tous les critères.

6.3.6. Conclusion

La conclusion indique ce qui a été accompli et peut comprendre des indications sur les éventuelles limites et questions non résolues. Même si l'élève peut tirer des conclusions au fur et à mesure de ses

découvertes, il est important de rédiger une conclusion finale et synthétique à la fin du mémoire. La ou les conclusions doivent être en rapport avec la question de recherche posée.

6.3.7. Références et bibliographie

L'élève doit utiliser la méthode choisie pour la présentation des références dès qu'il commence à rédiger. Il est ainsi moins probable qu'il oublie de citer une source. Il est également plus facile de procéder de cette manière que d'essayer d'inclure les références ultérieurement. De plus amples informations sont données à ce sujet dans les directives rassemblées dans le document de l'IB intitulé *Savoir citer et référencer ses sources*.

6.3.8. Présentation

Le mémoire doit être rédigé dans un style clair, correct et formel, adapté à la matière à laquelle le sujet se rapporte. S'agissant d'un travail de recherche rédigé de manière formelle, le mémoire doit prendre l'apparence d'un écrit professionnel et universitaire.

Dans cette optique, la mise en forme suivante est suggérée :

- police, taille de police et interligne adaptés à la notation sur ordinateur ;
- numérotation des pages obligatoire ;
- aucune mention du nom de l'élève, du superviseur ou de l'établissement sur la page de titre, dans les entêtes de page, les annexes ou les remerciements ;
- la taille du fichier ne doit pas dépasser 10 Mo.

✓	✗
À inclure dans le nombre de mots	À ne pas inclure dans le nombre de mots
Introduction	Table des matières
Corps du mémoire	Cartes, graphiques, diagrammes, illustrations annotées
Conclusion	Tableaux
Citations	Équations, formules et calculs
Notes en bas de page ou notes en fin de texte qui ne sont pas des références	Travaux cités ou références (présentés entre parenthèses ou numérotés, sous forme de notes en bas de page ou de notes en fin de texte)
	Bibliographie
	Formulaire <i>Réflexions sur la planification et la progression du mémoire</i>
	En-têtes

6.4. Intégrité intellectuelle

Les pratiques adoptées pour les recherches requises par le mémoire doivent refléter les principes d'intégrité intellectuelle. Le mémoire doit ainsi fournir au lecteur des références **précises** pour l'ensemble des citations, idées et points de vue donnés, au moyen d'une citation exacte des sources au sein du texte ou dans une note en bas de page. Les références complètes doivent également figurer dans la bibliographie, qui doit respecter les exigences minimales, et ce, quel que soit le style de présentation des références utilisé. Le non-respect de cette exigence sera considéré comme un cas de mauvaise conduite et sera donc traité comme une infraction éventuelle au règlement de l'IB.

Bibliographie

La bibliographie est une liste alphabétique de toutes les sources utilisées durant les recherches et la rédaction du mémoire. Les sources qui ne sont pas citées dans le corps du mémoire mais qui ont joué un rôle important dans le choix de l'approche adoptée doivent être citées dans l'introduction ou les remerciements. La bibliographie **doit** contenir uniquement les sources citées.

Citation des sources

La citation des sources est une méthode simple et rapide pour faire une référence dans le corps du texte, qu'elle prenne la forme d'une citation dans le texte, d'une note en bas de page ou d'une note en fin de texte.

La référence complète doit ensuite être fournie à la fin du mémoire, dans la bibliographie. Elle fournit au lecteur des références précises qui lui permettront de trouver facilement la source. La façon dont les sources sont citées dépend du style choisi pour la présentation des références. Les numéros des pages doivent normalement être indiqués lorsque l'on donne les références de documents imprimés et cela vaut tout particulièrement pour les citations directes. Certains styles préconisent de les indiquer dans la citation de la source, d'autres dans la référence complète. Encore une fois, il est important de souligner que la méthode utilisée pour citer les sources doit être cohérente.

7. Les critères d'évaluation du mémoire

Critère	Description	Nombre de points
Critère A : domaine d'intérêt et méthode	<ul style="list-style-type: none"> Sujet Question de recherche Méthode 	6
Critère B : connaissance et compréhension	<ul style="list-style-type: none"> Contexte Terminologie et concepts propres à la matière 	6
Critère C : pensée critique	<ul style="list-style-type: none"> Recherche Analyse Discussion et évaluation 	12
Critère D : présentation	<ul style="list-style-type: none"> Structure Présentation 	4
Critère E : investissement	<ul style="list-style-type: none"> Processus Domaine d'intérêt 	6
Nombre total de points : 34		

7.1. Critère A : domaine d'intérêt et méthode

Ce critère se concentre sur le sujet, la question de recherche et la méthode. Il permet d'évaluer l'explication du domaine sur lequel porte la recherche (cela inclut le sujet et la question de recherche) ainsi que la manière dont la recherche est entreprise et le maintien de l'attention sur le domaine d'intérêt tout au long du mémoire.

Niveaux	Descripteurs des aspects et indicateurs
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	<p>Le sujet est communiqué de manière peu claire et incomplète. Le sujet de la recherche est peu défini et expliqué ; le but de la recherche et le domaine sur lequel elle porte sont peu clairs ou ne se prêtent pas à une recherche méthodique dans la matière dans laquelle le mémoire est présenté.</p> <p>La question de recherche est énoncée, mais elle n'est pas clairement formulée ou est trop vaste.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • La question de recherche est trop vaste pour permettre un traitement efficace en respectant le nombre de mots imposé et les exigences de la tâche, ou elle ne se prête pas à une recherche méthodique dans la matière dans laquelle le mémoire est présenté. • Le but de la question de recherche est compris mais il n'est pas clairement exprimé et/ou la discussion ne se concentre pas sur la question de recherche. <p>La méthode de recherche est limitée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La ou les sources et/ou la ou les méthodes utilisées pour la recherche sont peu variées compte tenu du sujet et de la question de recherche. • Peu d'éléments attestent d'une sélection judicieuse des sources et/ou des méthodes.
<p>3 – 4</p>	<p>Le sujet est communiqué.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le sujet de la recherche est défini et expliqué ; le but de la recherche et le domaine sur lequel elle porte sont suffisamment clairs, mais ils ne sont que partiellement appropriés. <p>La question de recherche est clairement énoncée, mais elle n'est que partiellement ciblée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La question de recherche est claire, mais la discussion n'est que partiellement ciblée et liée à la question de recherche. <p>La méthode de recherche est presque exhaustive.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La ou les sources et/ou la ou les méthodes utilisées pour la recherche sont généralement pertinentes et appropriées compte tenu du sujet et de la question de recherche. • Quelques éléments attestent d'une sélection judicieuse des sources et/ou des méthodes. <p>Lorsque le sujet ou la question de recherche est jugé inadapté à la matière dans laquelle le mémoire est présenté, le niveau 4 est le niveau maximal pouvant être attribué pour ce critère.</p>
<p>5 – 6</p>	<p>Le sujet est communiqué de manière précise et efficace.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le sujet de la recherche est bien défini et expliqué ; le but de la recherche et le domaine sur lequel elle porte sont clairs et appropriés. <p>La question de recherche est clairement énoncée et ciblée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La question de recherche est claire et porte sur une question qui est bien liée à la discussion. <p>La méthode de recherche est exhaustive.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un éventail approprié de sources et/ou de méthodes pertinentes a été sélectionné compte tenu du sujet et de la question de recherche. • Des éléments attestent d'une sélection efficace et judicieuse des sources et/ou des méthodes.

7.2. Critère B : connaissance et compréhension

Ce critère permet d'évaluer dans quelle mesure la recherche est liée à la matière/discipline utilisée pour explorer la question de recherche ou, dans le cas du mémoire en étude du monde contemporain, à la question examinée et aux perspectives des deux disciplines choisies. Il permet en outre d'évaluer la manière dont cette connaissance et cette compréhension sont démontrées à l'aide d'une terminologie et de concepts appropriés.

Niveaux	Descripteurs des aspects et indicateurs
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	<p>La connaissance et la compréhension sont limitées.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les sources utilisées sont peu pertinentes et elles ne conviennent que partiellement au traitement de la question de recherche. Les connaissances sur le sujet / la ou les disciplines / la question sont empiriques, non structurées et dans une large mesure descriptive, et les sources ne sont pas utilisées efficacement. <p>La terminologie et les concepts sont utilisés de manière peu claire et limitée.</p> <ul style="list-style-type: none"> La terminologie et/ou les concepts propres à la matière font défaut ou sont incorrects, et montrent une connaissance et une compréhension limitées.
3 – 4	<p>La connaissance et la compréhension sont bonnes.</p> <ul style="list-style-type: none"> La plupart des sources utilisées sont pertinentes et conviennent au traitement de la question de recherche. Les connaissances sur le sujet / la ou les disciplines / la question sont manifestes ; les sources utilisées sont comprises, mais elles sont utilisées de manière partiellement efficace. <p>La terminologie et les concepts sont utilisés de manière adéquate.</p> <ul style="list-style-type: none"> L'utilisation de la terminologie et des concepts propres à la matière est en grande partie correcte, et montre un niveau approprié de connaissance et de compréhension. <p>Lorsque le sujet ou la question de recherche est jugé inadapté à la matière dans laquelle le mémoire est présenté, le niveau 4 est le niveau maximal pouvant être attribué pour ce critère.</p>
5 – 6	<p>La connaissance et la compréhension sont excellentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> Il est manifeste que les sources utilisées sont pertinentes et conviennent au traitement de la question de recherche. Les connaissances sur le sujet / la ou les disciplines / la question sont manifestes et cohérentes, et les sources sont utilisées efficacement et avec discernement. <p>La terminologie et les concepts sont bien utilisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> L'utilisation de la terminologie et des concepts propres à la matière est correcte et cohérente, et montre une connaissance et une compréhension véritables.

7.3. Critère C : pensée critique

Ce critère permet d'évaluer dans quelle mesure l'élève a utilisé des compétences de pensée critique pour analyser et évaluer sa recherche.

Niveaux	Descripteurs des aspects et indicateurs
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 3	<p>La recherche est limitée.</p> <ul style="list-style-type: none"> La recherche présentée est limitée et son utilisation en vue d'étayer l'argumentation n'est pas clairement en rapport avec la question de recherche. <p>L'analyse est limitée.</p> <ul style="list-style-type: none"> L'analyse est limitée. Lorsque des conclusions sont tirées pour certains points de l'analyse, celles-ci sont limitées et elles ne découlent pas des éléments de preuve présentés. <p>La discussion / L'évaluation est limitée.</p> <ul style="list-style-type: none"> Une argumentation est présentée, mais elle est limitée, incomplète, descriptive ou narrative. La construction d'une argumentation est peu manifeste et/ou la structure de l'argumentation est incohérente, ce qui gêne la compréhension. Lorsqu'une conclusion finale est présente, celle-ci est limitée et elle ne découle pas des arguments / éléments de preuve présentés. Des efforts sont faits pour évaluer la recherche, mais cette évaluation est superficielle. <p>Lorsque le sujet ou la question de recherche est jugé inadapté à la matière dans laquelle le mémoire est présenté, le niveau 3 est le niveau maximal pouvant être attribué pour ce critère.</p>
4 - 6	<p>La recherche est satisfaisante.</p> <ul style="list-style-type: none"> Certains éléments de la recherche sont appropriés et leur utilisation en vue d'étayer l'argumentation est partiellement en rapport avec la question de recherche. <p>L'analyse est satisfaisante.</p> <ul style="list-style-type: none"> L'élève présente une analyse, mais celle-ci n'est que partiellement conforme à la question de recherche ; l'insertion d'éléments de recherche non pertinents dans l'analyse diminue la qualité de l'argumentation. Les conclusions tirées pour les points de l'analyse, s'il y en a, ne sont que partiellement étayées par les éléments de preuve présentés. <p>La discussion / L'évaluation est satisfaisante.</p> <ul style="list-style-type: none"> Une argumentation explique la recherche, mais le raisonnement comporte des inconsistances. L'argumentation peut manquer de clarté et de cohérence, mais cela ne gêne pas la compréhension de manière importante. Lorsqu'une conclusion finale ou synthétique est présente, celle-ci ne découle que partiellement des arguments / éléments de preuve présentés. La recherche fait l'objet d'une évaluation, mais celle-ci n'est pas critique.
7 – 9	<p>La recherche est bonne.</p> <ul style="list-style-type: none"> La majeure partie de la recherche est appropriée et son utilisation en vue d'étayer l'argumentation est manifestement en rapport avec la question de recherche. <p>L'analyse est bonne.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • La recherche est analysée et cette analyse est manifestement conforme à la question de recherche ; l'insertion d'éléments de recherche moins pertinents dans l'analyse diminue rarement la qualité de l'analyse globale. • Les conclusions tirées pour les différents points de l'analyse sont étayées par les éléments de preuve présentés, mais il y a quelques inconsistances mineures. <p>La discussion / L'évaluation est bonne.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une argumentation réfléchie et efficace est développée à partir de la recherche et une conclusion est tirée, qui découle des éléments de preuve présentés. • Cette argumentation réfléchie est clairement structurée et cohérente, et elle est étayée d'une conclusion finale ou synthétique ; quelques inconsistances mineures peuvent diminuer la force de l'argumentation globale. • La recherche fait l'objet d'une évaluation, qui est en partie critique.
10 – 12	<p>La recherche est excellente.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La recherche est appropriée à la question de recherche et son utilisation en vue d'étayer l'argumentation est toujours pertinente. <p>L'analyse est excellente.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La recherche est efficacement analysée et se concentre clairement sur la question de recherche ; l'insertion d'éléments de recherche moins pertinents dans l'analyse ne diminue pas considérablement la qualité de l'analyse globale. • Les conclusions tirées pour les différents points de l'analyse sont efficacement étayées par les éléments de preuve présentés. <p>La discussion / L'évaluation est excellente.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une argumentation réfléchie, efficace et ciblée est développée à partir de la recherche et une conclusion est tirée, qui reflète les éléments de preuve présentés. • Cette argumentation réfléchie est bien structurée et cohérente ; les inconsistances mineures, s'il y en a, ne diminuent pas la force de l'argumentation globale ou de la conclusion finale ou synthétique. • La recherche fait l'objet d'une évaluation critique.

7.4. Critère D : présentation

Ce critère permet d'évaluer dans quelle mesure la présentation du mémoire suit la présentation conventionnelle attendue pour un travail formel, et dans quelle mesure elle contribue à l'efficacité de la communication.

Niveaux	Descripteurs des aspects et indicateurs
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	<p>La présentation est acceptable.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La structure du mémoire est généralement appropriée pour ce qui est des conventions attendues pour le sujet, l'argumentation et la matière dans laquelle le mémoire est présenté. • Certains aspects liés à la présentation peuvent faire défaut ou être utilisés de manière incorrecte. • Ces faiblesses présentes dans la structure et/ou la présentation n'ont pas de répercussions importantes sur la lecture, la compréhension ou l'évaluation du mémoire.
3 – 4	La présentation est bonne.

	<ul style="list-style-type: none"> • La structure du mémoire est manifestement appropriée pour ce qui est des conventions attendues pour le sujet, l'argumentation et la matière dans laquelle le mémoire est présenté. • Les aspects liés à la présentation sont présents et correctement utilisés. • La structure et la présentation facilitent la lecture, la compréhension et l'évaluation du mémoire.
--	---

7.5. Critère E : investissement

Ce critère permet d'évaluer l'investissement de l'élève dans le domaine d'intérêt choisi pour son mémoire et le processus de recherche. Il sera appliqué par l'examineur à la fin de l'évaluation du mémoire et porte uniquement sur les réflexions consignées par le candidat dans le formulaire *Réflexions sur la planification et la progression du mémoire*. Les commentaires du superviseur et le mémoire lui-même serviront de contexte. Seuls les 500 premiers mots seront évalués.

Niveaux	Descripteurs des aspects et indicateurs
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous, le formulaire <i>Réflexions sur la planification et la progression du mémoire</i> n'a pas été envoyé ou il a été envoyé dans une langue autre que celle du mémoire.
1 – 2	L'investissement est limité. <ul style="list-style-type: none"> • La plupart des réflexions sur la prise de décisions et la planification sont descriptives. • Ces réflexions laissent apparaître un investissement personnel limité dans le domaine d'intérêt et/ou le processus de recherche.
3 – 4	L'investissement est bon. <ul style="list-style-type: none"> • Les réflexions sur la prise de décisions et la planification sont analytiques, et mentionnent la compréhension conceptuelle et le développement des compétences. • Ces réflexions laissent apparaître un investissement personnel modéré dans le domaine d'intérêt et le processus de recherche, et mettent en évidence une certaine initiative intellectuelle.
5 – 6	L'investissement est excellent. <ul style="list-style-type: none"> • Les réflexions sur la prise de décisions et la planification présentent une évaluation, et mentionnent la capacité de l'élève à envisager d'autres actions et idées en réponse aux difficultés rencontrées au cours du processus de recherche. • Ces réflexions laissent apparaître un investissement personnel et intellectuel important dans le domaine d'intérêt et le processus de recherche, et mettent en évidence une authenticité, une initiative intellectuelle et/ou une approche créative dans le point de vue présenté par l'élève.

8. Descripteurs des notes finales

Note finale A :

L'élève fait preuve de compétences de recherche efficaces qui lui permettent de formuler une question de recherche ciblée et appropriée pouvant être explorée dans le cadre du sujet choisi. Il examine efficacement des sources, des méthodes et un ou des domaines de recherche pertinents. Il fait preuve d'une excellente connaissance et d'une excellente compréhension du sujet dans le contexte plus large de la ou des disciplines pertinentes. L'utilisation efficace des sources et l'emploi correct de la terminologie et/ou des concepts propres à la matière le confirment. L'élève tire des conclusions cohérentes et pertinentes, qui sont analysées de façon compétente. Il présente une argumentation suivie et réfléchie, qui est efficacement étayée par les éléments de preuve présentés. La recherche fait l'objet d'une évaluation critique. La présentation du mémoire est excellente, ce qui permet une cohérence et une continuité facilitant la lecture du mémoire. Les aspects liés à la structure et à la présentation sont présents et correctement utilisés.

L'investissement dans le processus est conceptuel et personnel. Les principales décisions prises pendant le processus de recherche sont consignées. Les réflexions personnelles, y compris celles tournées vers l'avenir, sont mises en évidence.

Note finale B :

L'élève fait preuve de compétences de recherche appropriées qui lui permettent de formuler une question de recherche pouvant être explorée dans le cadre du sujet choisi. Il examine assez efficacement des sources, des méthodes et un ou des domaines de recherche pertinents. Il fait preuve d'une bonne connaissance et d'une bonne compréhension du sujet dans le contexte plus large de la ou des disciplines pertinentes. L'utilisation des sources et l'emploi de la terminologie et/ou des concepts propres à la matière sont assez efficaces. L'élève tire des conclusions cohérentes, qui sont analysées avec justesse. Il présente une argumentation réfléchie, qui est généralement étayée par les éléments de preuve présentés. La recherche fait parfois l'objet d'une évaluation critique. Tous les aspects liés à la structure et à la présentation sont clairement présents, ce qui facilite la lecture du mémoire.

L'investissement dans le processus est généralement mis en évidence par les réflexions. Les principales décisions prises pendant le processus de recherche sont consignées.

Note finale C :

Des éléments attestent d'une recherche aboutissant à une question de recherche qui n'est pas nécessairement formulée de façon à permettre une exploration dans le cadre du sujet choisi. L'élève examine de manière partiellement efficace des sources, des méthodes et un ou des domaines de recherche généralement appropriés. Quelques disparités sont toutefois observables au niveau de ces processus, mais celles-ci n'entravent pas la planification et l'approche. Il fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension généralement appropriées du sujet dans le contexte plus large de la ou des disciplines pertinentes. L'élève s'efforce d'utiliser les sources ainsi qu'une terminologie et/ou des concepts appropriés. Des efforts sont faits pour présenter une synthèse des résultats de recherche, accompagnée d'une analyse partiellement pertinente. Les conclusions sont partiellement étayées par les éléments de preuve présentés. La discussion est plus descriptive qu'analytique. Des efforts sont faits pour évaluer la recherche. La présentation du mémoire est satisfaisante, malgré quelques faiblesses qui ne gênent pas la lecture. Certains aspects liés à la structure et à la présentation font défaut ou sont utilisés de manière incorrecte.

L'investissement dans le processus est mis en évidence, mais les informations fournies sont essentiellement factuelles. Les réflexions personnelles se limitent la plupart du temps aux problèmes de procédure.

Note finale D :

Le mémoire laisse apparaître une recherche insuffisante aboutissant à un domaine d'intérêt non satisfaisant et une question de recherche à laquelle il est impossible de répondre dans le cadre du sujet choisi. L'élève examine parfois des sources, des méthodes et un ou des domaines de recherche appropriés. Cependant, des disparités au niveau de ces processus entravent occasionnellement la planification et l'approche. Il fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension parfois inappropriées du sujet dans le contexte plus large de la ou des disciplines pertinentes. L'élève s'efforce d'utiliser les sources, mais la terminologie et/ou les concepts sont employés de manière incorrecte ou insuffisante. Une discussion descriptive conduit à une analyse non pertinente et des conclusions incohérentes. L'évaluation fait défaut. La présentation du mémoire est parfois illogique et gêne la lecture. Des aspects liés à la structure et à la présentation font défaut.

L'investissement dans le processus est mis en évidence, mais il est superficiel. Les réflexions personnelles sont purement narratives et uniquement axées sur les éléments liés à la procédure.

Note finale E (éliminatoire)

Le mémoire laisse apparaître la nature confuse du travail. L'approche n'est généralement pas systématique et aboutit à une question de recherche vague. L'élève procède à des recherches limitées et à un examen limité d'un nombre restreint de sources. Il fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension généralement limitées et seulement en partie exactes du sujet dans le contexte plus large de la ou des disciplines pertinentes. Des liens inefficaces sont établis lors de l'utilisation des sources et des erreurs sont faites au niveau de la terminologie et/ou des concepts utilisés. L'élève présente un résumé des résultats de recherche, accompagné d'une analyse incohérente. Il s'efforce de présenter une argumentation, mais celle-ci est généralement descriptive. Plusieurs aspects liés à la structure et à la présentation font généralement défaut ou sont utilisés de manière incorrecte.

L'investissement dans le processus est limité. Les informations factuelles ou relatives à la prise de décisions sont limitées, et aucune réflexion personnelle n'est faite sur le processus.

9. Directives spécifiques aux matières

9.1. Études en langue et littérature

Les mémoires du groupe Études en langue et littérature sont répartis en trois catégories :

Catégorie 1 : Étude d'une ou plusieurs œuvres littéraires initialement rédigées dans la langue dans laquelle le mémoire est présenté.

Catégorie 2 : Étude d'une ou de plusieurs œuvres littéraires initialement rédigées dans la langue du mémoire comparées avec une ou plusieurs œuvres littéraires écrites à l'origine dans une langue différente. (Il est possible d'étudier la traduction de l'œuvre littéraire écrite à l'origine dans une langue différente.)

Catégorie 3 : Études en langue fondées sur un ou plusieurs textes initialement rédigés dans la langue dans laquelle le mémoire est présenté. Les textes peuvent être comparés avec une version traduite d'un texte initialement rédigé dans une autre langue.

Introduction	<p>Le mémoire dans le groupe de matières Études en langue et littérature s'adresse aux élèves qui s'expriment dans la langue A. Trois catégories de mémoire sont prévues :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Étude d'une ou de plusieurs œuvres littéraires initialement rédigées dans la langue dans laquelle le mémoire est présenté ; 2. Étude d'une ou de plusieurs œuvres littéraires initialement rédigées dans la langue du mémoire comparées avec une ou plusieurs œuvres littéraires écrites à l'origine dans une langue différente ; 3. Études en langue.
Méthodes les plus adaptées aux matières de ce groupe	<p>La rédaction des mémoires dans ce groupe de matières repose sur des méthodes qualitatives. Les méthodes primaires impliquent d'analyser l'ensemble des romans, poèmes, récits, pièces ou essais de l'auteur. Les méthodes secondaires consistent notamment à placer l'œuvre dans un contexte en faisant référence à des livres, des articles de revues, des essais publiés dans un recueil ou des critiques consacrées à l'œuvre de l'auteur. La biographie de l'auteur, le genre et les techniques littéraires utilisés dans l'œuvre constituent également des sources secondaires de qualité.</p>
Suggestions de sources possibles	<p>Revue à comité de lecture, articles de journaux, livres, ressources électroniques et publications en ligne, moteurs de recherche universitaires spécialisés, actes de conférences non publiés, essais publiés et chapitres de livres, ouvrage d'un seul auteur, etc.</p>
Aspects particuliers à garder à l'esprit	<p>Les élèves doivent garder à l'esprit que le respect des exigences de la politique en matière d'intégrité intellectuelle de l'IB fera l'objet d'une vérification dans leur mémoire. Tous les élèves doivent donc veiller à prendre connaissance de cette politique.</p>
Résumé	<p>La rédaction d'un mémoire constitue un défi, la planification s'avère donc essentielle. Les élèves doivent garder à l'esprit qu'ils doivent commencer la rédaction de leur mémoire suffisamment tôt et discuter avec leur superviseur des éventuelles difficultés qu'ils rencontrent. Les superviseurs et les bibliothécaires constituent une précieuse source d'information, de conseil et de soutien pour les élèves. Les élèves qui entreprennent un mémoire dans le groupe de matières Études en langue et littérature doivent rechercher des sources d'information primaires et secondaires avant de commencer le processus de rédaction. La formulation d'une question de recherche de qualité, qui soit à la fois claire et ciblée, aidera les élèves à échauffer une argumentation réfléchie et à la poursuivre tout au long du mémoire.</p>

Mémoire et autres composantes d'évaluation	Le mémoire n'est pas le prolongement d'autres composantes d'évaluation. Les élèves doivent veiller à ne pas utiliser dans leur mémoire le travail réalisé dans le cadre d'une autre composante d'évaluation – veuillez consulter les directives spécifiques aux matières pour obtenir de plus amples informations à ce sujet.
--	---

Les recherches menées par les élèves dans le cadre d'un mémoire portant sur le groupe Études en langue et littérature doivent reposer sur des sources primaires et secondaires.

- Les **sources primaires** font référence aux romans, poèmes, récits, pièces de théâtre ou essais écrits par l'auteur de l'œuvre sur laquelle porte la recherche de l'élève.
- Les **sources secondaires** font référence aux œuvres savantes telles que des ouvrages, articles de revue, essais publiés dans un recueil ou critiques consacrées à l'œuvre primaire de l'auteur, biographie de l'auteur, genres et techniques littéraires utilisés dans l'œuvre sur laquelle porte la recherche de l'élève.

9.2. Acquisition de langues

Les mémoires du groupe de matières Acquisition de langues sont répartis en trois catégories :

Catégorie 1 : Une analyse spécifique de la langue (son usage et sa structure) liée, en principe, à son contexte culturel ou à un texte spécifique.

Catégorie 2 : Une analyse de l'impact d'une question socioculturelle particulière sur la forme ou l'usage de la langue, basée sur un examen de l'usage de la langue OU d'une question socioculturelle, illustré par un ou plusieurs artefacts culturels spécifiques provenant d'un pays / d'une communauté où la langue est parlée.

Catégorie 3 : Une analyse de type littéraire basée sur une ou plusieurs œuvres littéraires spécifiques rédigées exclusivement dans la langue cible.

Introduction	Le mémoire dans le groupe de matières Acquisition de langues s'adresse aux élèves qui étudient une deuxième langue vivante. Les élèves ne peuvent pas rédiger ce mémoire dans leur langue A. Les mémoires de ce groupe de matières sont répartis en trois catégories : <ul style="list-style-type: none"> • une analyse spécifique de la langue (son usage et sa structure) liée, en principe, à son contexte culturel ou à un texte spécifique ; • une analyse de nature culturelle décrivant l'impact d'une question particulière sur la forme ou l'usage de la langue ; • une analyse de type littéraire basée sur une ou plusieurs œuvres littéraires spécifiques rédigées exclusivement dans la langue cible.
Méthodes les plus adaptées aux matières de ce groupe	Les méthodes primaires consistent à analyser l'ensemble des romans, essais personnels, livres, chapitres de livres, poèmes, récits, pièces de théâtre, interviews, entretiens, titres de journaux, articles, documents historiques, discours, publicités, œuvres théâtrales, conversations informelles ou tout autre usage original de la « langue de communication ». Les méthodes secondaires consistent notamment à placer l'œuvre dans son contexte en faisant référence à des livres, des

	articles de revues, des essais publiés dans un recueil ou des critiques consacrées à l'œuvre de l'auteur. La biographie de l'auteur, le genre et les techniques littéraires utilisés dans l'œuvre constituent également des sources secondaires de qualité.
Suggestions de sources possibles	Revue à comité de lecture, articles de journaux, entretiens personnels avec l'auteur, livres, ressources électroniques et publications en ligne, moteurs de recherche universitaires spécialisés, actes de conférences non publiés, essais publiés et chapitres de livres, etc.
Aspects particuliers à garder à l'esprit	Les élèves doivent garder à l'esprit que le respect des exigences de la politique d'intégrité intellectuelle de l'IB fera l'objet d'une vérification dans leur mémoire. Tous les élèves doivent donc veiller à prendre connaissance de cette politique.
Résumé	La rédaction d'un mémoire peut s'avérer difficile, la planification est donc essentielle. Les élèves doivent garder à l'esprit qu'ils doivent commencer la rédaction de leur mémoire suffisamment tôt et discuter avec leur superviseur des éventuelles difficultés qu'ils rencontrent. Les superviseurs et les bibliothécaires constituent une précieuse source d'information, de conseil et de soutien pour les élèves. Les élèves qui entreprennent un mémoire dans le groupe de matières Acquisition de langues doivent rechercher des sources d'information primaires et secondaires avant de commencer le processus de rédaction. La formulation d'une question de recherche de qualité, qui soit à la fois claire et ciblée, aidera les élèves à échafauder une argumentation réfléchie et à la poursuivre tout au long du mémoire.
Mémoire et autres composantes d'évaluation	Le mémoire n'est pas le prolongement d'autres composantes d'évaluation. Les élèves doivent veiller à ne pas utiliser dans leur mémoire le travail réalisé dans le cadre d'une autre composante d'évaluation – veuillez consulter les directives spécifiques aux matières pour obtenir de plus amples informations à ce sujet.

9.3. Individus et sociétés

Introduction	Le mémoire dans le groupe de matières Individus et sociétés s'adresse aux élèves qui souhaitent entreprendre une recherche dans le domaine de la gestion des entreprises, de l'économie, de la géographie, de la politique mondiale, de l'histoire, de la philosophie, de la psychologie, de l'anthropologie sociale et culturelle ou des religions du monde. La rédaction des mémoires dans ce groupe de matières repose sur des méthodes qualitatives et quantitatives.
Méthodes les plus adaptées aux matières de ce groupe	Les méthodes primaires comprennent l'analyse de contenu, les sondages, les questionnaires, l'histoire orale, les entretiens, l'observation et le travail de terrain. Les méthodes secondaires comprennent les revues spécialisées et scientifiques, les livres, les journaux et les magazines, les cartes, les photographies aériennes et les images satellite, les simulations numériques

	de paysages, les vidéos, les CD, les DVD, les SIG, les diagrammes et les modèles, les sites Web, les outils analytiques et les données statistiques.
Suggestions de sources possibles	Revue à comité de lecture, articles de journaux, livres, ressources électroniques et publications en ligne, moteurs de recherche universitaires spécialisés, actes de conférences non publiés, essais publiés. Les élèves peuvent réaliser des entretiens avec des spécialistes et des professionnels du domaine concerné.
Aspects particuliers à garder à l'esprit	Les élèves doivent garder à l'esprit que le respect des exigences de la politique d'intégrité intellectuelle de l'IB fera l'objet d'une vérification dans leur mémoire. Tous les élèves doivent donc veiller à prendre connaissance de cette politique.
Résumé	La rédaction d'un mémoire constitue un défi, la planification s'avère donc essentielle. Les élèves doivent garder à l'esprit qu'ils doivent commencer la rédaction de leur mémoire suffisamment tôt et discuter avec leur superviseur des éventuelles difficultés qu'ils rencontrent. Les superviseurs et les bibliothécaires, de même que les spécialistes et les professionnels du domaine concerné, constituent une précieuse source d'information, de conseil et de soutien pour les élèves. Les élèves doivent rechercher des sources d'information primaires et secondaires avant de commencer le processus de rédaction. La formulation d'une question de recherche de qualité, qui soit à la fois bien structurée et soigneusement conçue, aidera les élèves à échauffer une argumentation réfléchie.
Mémoire et autres composantes d'évaluation	Le mémoire n'est pas le prolongement de l'évaluation interne. Les élèves doivent veiller à ne pas utiliser dans leur mémoire le travail réalisé dans le cadre d'une autre composante d'évaluation – veuillez consulter les directives spécifiques aux matières pour obtenir de plus amples informations à ce sujet.

9.4. Sciences

Introduction	Le mémoire dans le groupe de matières Sciences s'adresse aux élèves qui souhaitent entreprendre une recherche dans le domaine de la biologie, de la chimie, de l'informatique, de la technologie du design, de la physique ou de la science du sport, de l'exercice et de la santé. La rédaction des mémoires dans ce groupe de matières repose sur des méthodes qualitatives et quantitatives.
Méthodes les plus adaptées aux matières de ce groupe	Les méthodes primaires comprennent l'analyse de publications scientifiques originales, les expériences, l'analyse de données, l'utilisation de bases de données, la modélisation, les programmes informatiques écrits, les enquêtes, les questionnaires, les observations, les communications personnelles et les entretiens. Les sources secondaires comprennent l'ensemble des informations provenant de livres, revues spécialisées, articles de journaux et de magazines, manuels, critiques et sites Web.

<p>Suggestions de sources possibles</p>	<p>Revue à comité de lecture, articles de journaux, livres, ressources électroniques et publications en ligne, moteurs de recherche universitaires spécialisés, actes de conférences non publiés et essais publiés.</p> <p>Lorsque cela est possible et approprié, les élèves qui le souhaitent peuvent consulter des spécialistes et des professionnels susceptibles de les aider à générer des idées originales, de leur fournir des modèles d'approches rigoureuses, structurées et réfléchies, et de les inciter à s'impliquer directement et personnellement dans le sujet sur lequel porte leur mémoire.</p>
<p>Aspects particuliers à garder à l'esprit</p>	<p>Les élèves doivent garder à l'esprit que le respect des exigences de la politique d'intégrité intellectuelle de l'IB fera l'objet d'une vérification dans leur mémoire. Tous les élèves doivent donc veiller à prendre connaissance de cette politique.</p> <p>Les élèves qui utilisent des sujets humains pour recueillir des données et réaliser des expériences (notamment en biologie et en science du sport, de l'exercice et de la santé) sont tenus d'obtenir le consentement éclairé des participants à la recherche. Les personnes concernées doivent être informées de l'objectif, des procédures et des risques potentiels de l'étude. Les recherches basées sur des expériences qui risquent de faire souffrir ou de stresser inutilement des organismes vivants ne sont pas acceptables. Pour obtenir des précisions supplémentaires à ce sujet, tous les élèves et superviseurs sont invités à consulter la Politique de l'IB relative à l'expérimentation animale.</p> <p>Il est conseillé de faire remplir un questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP) ou tout autre questionnaire équivalent à tous les sujets d'un test avant qu'ils ne participent à un exercice rigoureux afin de s'assurer de leur adéquation à la recherche. Il est strictement interdit de réaliser des expériences impliquant des liquides corporels en raison du risque de contamination par des agents pathogènes.</p> <p>Les expériences impliquant l'utilisation de substances dangereuses ou cancérigènes, de matériaux radioactifs, de produits chimiques toxiques, de rayonnements ionisants, de sons puissants ou d'équipements lourds doivent être évitées, à moins qu'un dispositif de sécurité approprié n'ait été mis en place et que des superviseurs qualifiés soient présents.</p>
<p>Résumé</p>	<p>La rédaction d'un mémoire constitue un défi, la planification s'avère donc essentielle. Les élèves doivent commencer la rédaction de leur mémoire suffisamment tôt et discuter avec leur superviseur des difficultés qu'ils rencontrent, en particulier des problèmes inhérents aux travaux expérimentaux entrepris sur une longue période, par exemple, les expériences menées sur des plantes.</p> <p>Les superviseurs, les spécialistes et les professionnels du domaine concerné constituent une précieuse source d'information, de conseil et de soutien pour les élèves.</p> <p>Les élèves qui entreprennent un mémoire dans le groupe de matières Sciences doivent rechercher des sources d'information primaires et secondaires avant de commencer le processus de rédaction.</p>

	La formulation d'une question de recherche de qualité, qui soit à la fois bien structurée et soigneusement conçue, aidera les élèves à échafauder une argumentation réfléchie.
Mémoire et autres composantes d'évaluation	Le mémoire n'est pas le prolongement de l'évaluation interne ou de toute autre composante d'évaluation. Les élèves doivent veiller à ne pas utiliser dans leur mémoire le travail réalisé dans le cadre d'une autre composante d'évaluation. Dans le cas des sciences, cela signifie concrètement que les élèves ne sont pas autorisés à baser leur mémoire sur les données recueillies pour des expériences réalisées dans le cadre de leçons de sciences ou de la tâche d'évaluation interne.

9.5. Mathématiques

Introduction	Le mémoire en mathématiques s'adresse aux élèves qui souhaitent aborder un sujet ayant un contexte mathématique et ne doit pas nécessairement se limiter aux pures mathématiques. Les mémoires en mathématiques sont répartis en six catégories : <ul style="list-style-type: none"> • l'applicabilité des mathématiques à la résolution de problèmes réels et abstraits ; • la beauté des mathématiques comme, par exemple, en géométrie ou dans la théorie des fractales ; • l'élégance des mathématiques dans la démonstration de théorèmes ; • l'origine et le développement ultérieur d'une branche des mathématiques au cours d'une période ; • les liens entre les différentes branches des mathématiques et la puissance des structures qui permettent à une seule théorie de résoudre plusieurs problèmes apparemment différents ; • la façon dont une branche des mathématiques a vu le jour ou s'est développée grâce à la technologie.
Méthodes les plus adaptées aux matières de ce groupe	Les sources primaires de la recherche en mathématiques comprennent notamment le recueil de données, la visualisation, l'abstraction, la formulation de conjectures et les démonstrations. Tout au long du mémoire, les élèves doivent communiquer de façon mathématique en : décrivant leur raisonnement ; énonçant des définitions et des conjectures ; utilisant des symboles, des théorèmes, des graphiques et des diagrammes ; justifiant leurs conclusions ; lisant des documents consacrés aux mathématiques. Les sources secondaires de la recherche font référence à des œuvres savantes telles que des ouvrages, articles de revues, essais publiés dans un recueil, critiques et techniques mathématiques utilisées dans la publication sur laquelle porte la recherche de l'élève.
Suggestions de sources possibles	Revue à comité de lecture, entretien personnel avec l'enseignant, livres, ressources électroniques et publications en ligne, recherches personnelles sur le sujet, moteurs de recherche universitaires spécialisés, actes de

	conférences non publiés, essais publiés et chapitres de livres, ouvrages d'un seul auteur, etc.
Aspects particuliers à garder à l'esprit	Les élèves doivent garder à l'esprit que le respect des exigences de la politique d'intégrité intellectuelle de l'IB fera l'objet d'une vérification dans leur mémoire. Tous les élèves doivent donc veiller à prendre connaissance de cette politique.
Résumé	La rédaction d'un mémoire constitue un défi, la planification s'avère donc essentielle. Les élèves doivent garder à l'esprit qu'ils doivent commencer la rédaction de leur mémoire suffisamment tôt et discuter avec leur superviseur des éventuelles difficultés qu'ils rencontrent. Les superviseurs et les bibliothécaires constituent une précieuse source d'information, de conseil et de soutien pour les élèves. Les élèves qui entreprennent un mémoire dans le groupe de matières Mathématiques doivent rechercher des sources d'information primaires et secondaires avant de commencer le processus de rédaction. La formulation d'une question de recherche de qualité, qui soit à la fois solide et ciblée, aidera les élèves à échafauder une argumentation réfléchie.
Mémoire et autres composantes d'évaluation	Le mémoire n'est pas le prolongement de l'évaluation interne. Les élèves doivent veiller à ne pas utiliser dans leur mémoire le travail réalisé dans le cadre d'une autre composante d'évaluation – veuillez consulter les directives spécifiques aux matières pour obtenir de plus amples informations à ce sujet.

10. Sources :

- Organisation du Baccalauréat international (2022). *Guide du Mémoire*.
- Organisation du Baccalauréat international. *Études en langue et littérature – Introduction*.
https://xmltwo.ibo.org/publications/DP/Group0/d_0_eeyyy_gui_1602_1/Studies%20in%20language%20and%20literature_f.pdf
- Organisation du Baccalauréat international. *Acquisition d langues – Introduction*.
https://xmltwo.ibo.org/publications/DP/Group0/d_0_eeyyy_gui_1602_1/Language%20acquisition_f.pdf
- Organisation du Baccalauréat international. *Individus et sociétés – Introduction*.
https://xmltwo.ibo.org/publications/DP/Group0/d_0_eeyyy_gui_1602_1/Individuals%20and%20societies_f.pdf
- Organisation du Baccalauréat international. *Sciences – Introduction*.
https://xmltwo.ibo.org/publications/DP/Group0/d_0_eeyyy_gui_1602_1/The%20sciences_f.pdf
- Organisation du Baccalauréat international. *Mathématiques - Introduction*.
https://xmltwo.ibo.org/publications/DP/Group0/d_0_eeyyy_gui_1602_1/Mathematics_f.pdf